

Séance extraordinaire du 19 mai 2016 à 19h30

<i>2016-05-167 Ouverture de la séance</i>	<i>2</i>
<i>2016-05-168 Adoption de l'ordre du jour</i>	<i>2</i>
<i>2016-05-169 Adoption du règlement numéro 386-2016 relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite</i>	<i>3</i>
<i>2016-05-170 Adoption du second projet de règlement numéro 384-2016 relatif aux usages conditionnels</i>	<i>3</i>
<i>Période de questions</i>	<i>4</i>
<i>2016-05-171 Levée de la séance</i>	<i>4</i>

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite
tenue le jeudi 19 mai 2016 à 19h30
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents :	M. André Léveillé	maire
	M. Yvon Veillette	conseiller
	M. Gilles Damphousse	conseiller municipal
	Mme Marie-Andrée Trudel	conseillère municipale
	M. Gaétan Tessier	conseiller municipal
	M. Jacques Carpentier	conseiller municipal
	Mme Alyne Trépanier	directrice générale
	Me Julie Marchand	greffière
Est absente :	Mme Danielle Cormier	conseillère municipale

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de M. le maire André Léveillé.

2016-05-167 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Yvon Veillette, conseiller,
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2016-05-168 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jacques Carpentier, conseiller,
appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller,
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les
membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que
présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du règlement numéro 386-2016 relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite;
4. Adoption du second projet de règlement numéro 384-2016 relatif aux usages conditionnels;
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

2016-05-169 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 386-2016 RELATIF À L'ADMINISTRATION ET À LA GESTION DE L'ÉVÉNEMENT SPÉCIAL : FESTIVAL WESTERN DE SAINT-TITE**

ATTENDU QU'un avis de motion du règlement numéro 386-2016 relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite a été donné à la séance ordinaire du 5 avril 2016;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet l'administration et la gestion de l'événement spécial Festival Western de Saint-Tite qui a lieu à chaque année sur le territoire de la Ville de Saint-Tite.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yvon Veillette, conseiller, appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE soit adopté le règlement numéro 386-2016 relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite.

Adoptée à l'unanimité

2016-05-170 **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 384-2016 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS**

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Tite entend procéder à l'adoption d'un règlement sur les usages conditionnels;

ATTENDU les dispositions des articles 123 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 384-2016 relatif aux usages conditionnels a été adopté lors de la séance ordinaire du 3 mai 2016 (résolution numéro 2016-05-137);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Ville de Saint-Tite a publié dans un journal diffusé sur son territoire et a affiché au bureau municipal, un avis public de la date, de l'heure, du lieu et de l'objet de l'assemblée publique et ce, au moins sept (7) jours avant l'assemblée publique de consultation;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite a tenu l'assemblée publique de consultation le 19 mai 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère, appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite adopte, sans changement, le second projet de règlement numéro 384-2016 relatif aux usages conditionnels, le tout conformément à l'article 128 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Le projet de règlement est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'une copie du second projet de règlement soit transmise à la MRC de Mékinac.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-05-171 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jacques Carpentier, conseiller,
appuyé par M. Yvon Veillette, conseiller,
et résolu que la séance soit levée à 20 heures 22.

Adoptée à l'unanimité

Me Julie Marchand, greffière

André Léveillé, maire